

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2022

L'an deux mille vingt deux et le vingt trois mars

A 20 h 00

le Conseil Municipal de MONTMELARD, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M MORIN Jean Marc.

Présents : MM FLEURY Laure, CHORIER Jacques, THOMAS Thierry, THOMAS Baptiste, VOUILLON Benoît, GELIN Lionel, RAVEAUD Marie Pierre, NESME Eric, MARTIN Christelle et CHEVRIER Océane.

Excusé :

Convocation : 16/03/2022

Affichage : 16/03/2022

Mme RAVEAUD a été nommée secrétaire

Le compte rendu de la précédente séance a été adopté à l'unanimité des membres présents

Le Maire ouvre la séance.

Il présente les comptes administratifs des différents budgets puis se retire pour permettre au Conseil Municipal de délibérer.

COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal prend connaissance des comptes administratif et de gestion de l'année 2021 :

Budget général

Il ACCEPTE par 10 voix pour 0 contre et 0 abstention les comptes administratifs et de gestion 2021 qui laissent apparaître un excédent global de 118 865,84 €

Il DECIDE de l'affectation du résultat de **fonctionnement** de 118 865,84 € comme suit :

- compte 1068 : 36 957,38 €
- compte 002 : 155 823,22 €

Budget du service d'eau

Il ACCEPTE ensuite par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention les comptes administratifs et de gestion 2021 qui laissent apparaître un excédent global de 100 126,19 €

Il DECIDE de l'affectation du résultat de **fonctionnement** de 100 126,19 € comme suit :

- compte 002 : 100 126,19 €

Budget du lotissement Longuebise

Il ACCEPTE ensuite par 10 voix pour 0 contre et 0 abstention les comptes administratifs et de gestion 2021 qui laissent apparaître un déficit de 4 265,01 € en l'attente d'autres ventes des terrains

Puis le Maire reprend sa place et continue la séance

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des comptes de gestion des trois budgets présentés par Monsieur Luc VOISIN trésorier,
Considérant que les résultats des comptes sont identiques à ceux établis par la mairie
ACCEPTE à l'unanimité des membres présents, les comptes de gestion du budget général, du service des eaux et du lotissement Longuebise.

PROJET MAIRIE

Le Maire rappelle au Conseil que l'on doit reprendre le dossier de subvention DETR.
Le cabinet COTE PLAN a revu le descriptif des travaux et réactualisé les devis.
Le dossier de subvention DETR est à redéposer pour être examiné à la session du mois de Juin.

DOSSIER FORETS SCIAGE

Le Maire fait part au Conseil que le dossier FORETS SCIAGE mené par la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier, doit être redéposer pour un nouvel examen en Juin.

VOIRIE

Le Maire fait part de l'avancée des travaux en cours, à savoir le carrefour de la Route de Millade. Celui-ci est terminé, il reste à positionner les panneaux de signalisation.
Les nouveaux panneaux de hameaux sont actuellement installés par l'employé communal.
Les travaux prévus sur le Chemin des Eaux de l'Elie sont à reprogrammer avec Jean-Paul et Patricia BAILLY.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – RODP

Le Conseil DECIDE D'ACTUALISER les montants de la Redevance d'Occupation du Domaine Public selon les barèmes au 1^{er} janvier 2022.

REVISION DU LOYER DE Monsieur BARRAL Gilbert

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le bail à loyer consenti à Monsieur BARRAL Gilbert depuis le 1^{er} mars 2009, pour le logement au-dessus de la mairie et rappelle le dernier loyer.
Il propose de réviser celui-ci au 1^{er} mars 2022.
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dernier loyer et du dernier IRL et après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, d'augmenter le loyer de Monsieur BARRAL, au 1^{er} mars 2022 comme suit :

Loyer mensuel : 270,00 €
Provision pour chauffage : 40,00 € avec régularisation en fin d'année en fonction de la consommation réelle du locataire.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le Maire fait part au Conseil que le bureau de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 Avril 2022 sera ouvert de 8 h à 19 h.

DIVERS

Parking du Mont Saint Cyr

Le Maire demande à Eric de faire un inventaire sur l'état des tables et bancs mis à disposition du public afin de pouvoir effectuer les réparations éventuelles.

Une journée nettoyage pourra être organisée d'ici l'été.

Cimetière

Le Maire informe le Conseil qu'une demande de déplacement de l'ossuaire depuis l'ancien cimetière vers le nouveau.

Un devis pour ces travaux doit être demandé.

Véhicule communal

Le Maire fait part au Conseil qu'un nouveau véhicule a été acheté pour remplacer l'existant. Il s'agit d'un véhicule SUZUKI 4X4 pour un montant de 10 900 €, carte grise comprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 22 h 45.